

parti pour se rendre en flandres."

- 1) Vermutlich ging es dabei um die Folgen der 1710 erfolgten Gefangennahme des Grosspriors der Malteserritterschaft franz. Zunge, Philipp de Ven-
dôme, durch Thomas Massner, vgl. AH 53/79

Original, in franz. Sprache - AH 53, 163c-163d - Blatt 163d^V leer

71

1693 Juli 14., Hüningen

A

SCHREIBEN VON [GOUVERNEUR ROGER BRULART, MARQUIS DE] PUYSSIEUX,
AN HPTM. [BEAT JAKOB II.] ZURLAUBEN, BADEN

Sein Schreiben vom 10. ds. habe er erhalten. "*Je n'ay point encor eu de reponce de la Cour a vos precedentes que i'y ay envoyées en original. Ce pendant en l'attendant ie n'ay pas laissé de recevoir de M. [Philipp] D i e n a s t [von Basel] un peu plus de huit milliers de Salpestre la plus part assez bon lequel i'ay payé sur le pied de ... [60] livres le Quentiel suivant nostre premiere convention. Pour la poudre que vous avez envoyée, elle ne vaut rien du tout, ie suis bien aise qu'il y en ait si peu car ce seroit de l'argent perdu en voitures. Si vous envoyez encor du salpestre on le recevra et payera, comme i'ay fait ce dernier, attendant d'y ajouter le supplement lorsque la Cour me l'aura ordonné avec l'avance que vous avez demandée de ... [10 000] livres. J'envoye a la Cour vostre lettre affin de la presser autant que ie le puis.*"

"M. de Puyssieu le 14.^{me} Juilliet qu'il avoit payé le quintal de salpestre à 60 L et que la poudre n'estoit pas bonne."

Original, in franz. Sprache, Siegel zerstört. Mit Dorsualnotiz von Beat Jakob II. Zurlauben. - AH 53, 163e-163f - Blatt 163f^r leer

72

1702 November 24., Mailand

A

SCHREIBEN DES [AMBASSADOREN VON MAILAND/SPANIEN] CARLO CASATI
[AN BEAT JAKOB II.? ZURLAUBEN]

EA VI 2; 1008 a, 1028 o (Pt. 2)

"*Con ben vivo dispiacere vedo dall'amorevolissima di V.S. de 18. del corrente, stimarsi necessario, che Lucerna [als Vorort der kath. Orte] dia il primo*